

Pierre Taesch, documentaliste, vous présente le CDI qui reste un lieu stratégique lorsque l'on poursuit une formation. N'oubliez pas cet espace aux multiples facettes...

Au service des élèves

Le CDI (Centre de Documentation et d'Information) est un lieu de silence, de travail et de détente. La sérénité, le sérieux, caractérisent l'ambiance qui prévaut.

Vous pouvez vous y rendre tous les jours de 8h00 à 17h45 en fonction des places disponibles indiquées par un planning d'occupation affiché à l'entrée.

Le CDI est géré par trois professeurs documentalistes (Mme Holveck, Mme Sciarmella, M. Taesch). Ces professeurs sont à votre disposition pour toutes demandes concernant vos recherches documentaires. Ils peuvent également se mettre à votre disposition afin de satisfaire vos questions en rapport avec le fonds documentaire.

Le CDI se compose de plusieurs espaces fonctionnels. Le bureau est au centre, face à l'entrée.

Sur les deux côtés, deux endroits de travail où les élèves s'adonnent aux joies de leurs recherches.

Une salle est réservée aux professeurs qui souhaitent s'entretenir avec leurs copies, marier leur attention à la préparation de leur cours, rêvasser au bonheur du lendemain, promener leurs esprits à des préoccupations diverses.



De quoi se compose le fonds documentaire du CDI ?

Il y a d'abord les ouvrages qui se divisent en deux catégories : les fictions (romans...) et les livres documentaires.

Les fictions sont classées par ordre alphabétique : vous pouvez les repérer par auteur.

Les livres documentaires concernent les ouvrages qui traitent de la réalité historique, scientifique, technique, artistique... Leur classement est alphanumérique. Vous les repérez grâce à la cote (signature du livre comportant les trois premières lettres de l'auteur et la classe chiffrée à laquelle appartient le livre). Les ouvrages historiques, philosophiques, artistiques sont par exemple regroupés selon leur catégorie. Il y a dix classes qui permettent de séparer les ouvrages.

Vous avez à votre disposition les dictionnaires de tout ordre (langue, économie, juridiction..., les encyclopédies de natures diverses et les manuels scolaires).

Les journaux auxquels le CDI est abonné (*Le Monde*, *L'Alsace*, *DNA*) et bien d'autres encore font partie des documentaires. Ce sont des périodiques parce qu'ils nous parviennent à intervalle régulier : quotidien, hebdomadaire, mensuel, etc.

A cet égard, vous pouvez consulter toute une série de revues, de magazines littéraires, artistiques, scientifiques techniques, qui permettent de satisfaire votre curiosité dans pratiquement tous les domaines. C'est ce qui fait la force de notre CDI qui se veut le plus complet possible.

Notre centre de documentation vous permet l'accès à Internet (quatorze ordinateurs). L'ouverture sur le monde de l'information est un espace essentiel pour la recherche. Bien sûr, l'outil Internet ne vous est accessible que dans le cadre de vos recherches purement scolaires.

Vous souhaitez consulter une revue plus ancienne ? Qu'à cela ne tienne, nous disposons d'un logiciel (BCDI 3) qui vous permet de trouver le document que vous recherchez ! Les archives gardent les revues des quatre à cinq dernières années.

Vous souhaitez vous renseigner sur les filières d'orientation ? Nous disposons d'un espace, l'ONISEP où vous pouvez tout connaître sur les métiers d'aujourd'hui.

Les conseillers d'orientation peuvent vous renseigner sur rendez-vous.

Bienvenue dans notre Centre de Documentation et d'Information.

